



Strasbourg, le 20 novembre 2015

THB-GRETA(2015)LD24

Point 31

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

24ème réunion du GRETA

Strasbourg, 16-20 novembre 2015

LISTE DE DÉCISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 Méthodes de travail du GRETA
- Point 6 Approche fondée sur les droits humains dans la lutte contre la traite des êtres humains
- Point 7 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 8 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Bulgarie

Le GRETA a adopté le rapport final sur la Bulgarie tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités bulgares. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Croatie

Le GRETA a adopté le rapport final sur la Croatie tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités croates. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.

- Point 10 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Albanie

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur l'Albanie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités albanaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

- Point 11 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur le Danemark

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur le Danemark et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités danoises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

- Point 12 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Géorgie

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la Géorgie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités géorgiennes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 13 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la République de Moldova

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la République de Moldova et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités moldaves en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 14 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Monténégro

Point 15 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Roumanie

Point 16 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Royaume-Uni

Point 17 1er cycle d'évaluation, 4ème groupe : suivi du rapport final sur la Suisse

Point 18 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur l'Autriche

Point 19 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur Chypre

Point 20 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur la République slovaque

Point 21 Visites d'évaluation en 2016 : programme des visites et nomination des rapporteurs

Le GRETA a approuvé la proposition du Bureau concernant la nomination des rapporteurs pour des visites d'évaluation en 2016. Le GRETA a décidé que les visites à Malte, en Lettonie et au Portugal auront lieu pendant le premier trimestre du 2016, et celles au Belarus, en Bosnie et Herzégovine, en France et en Norvège, pendant le deuxième trimestre du 2016.

Point 22 5ème Rapport général sur les activités du GRETA

Le GRETA a examiné le projet du 5ème Rapport général sur les activités du GRETA et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a convenu que les membres enverraient leurs commentaires par écrit au Secrétariat pour le 27 novembre 2015. Le GRETA a décidé qu'un projet révisé du Rapport sera circulé et approuvé par procédure écrite dans l'objectif d'une publication au début du 2016.

Point 23 Échange de vues avec M. Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Point 24 Échange de vues avec Mme Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants

Le GRETA et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, se sont mis d'accord pour consolider leur collaboration par les biais de partage des informations, coordination et participation dans leur activités respectifs.

Point 25 Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA

Point 26 Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA

Point 27 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA

Point 28 Dates des futures réunions

Le GRETA a décidé de tenir sa 27ème réunion du 28 novembre au 2 décembre 2016.

Point 29 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 25ème réunion

Point 30 Questions diverses

Point 31 Adoption de la liste des décisions adoptées pendant la 24ème réunion